

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.



ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires;

A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départ de Saumur pour Paris.	
6 heures 29 minut. soir,	Omnibus.	2 heures 12 minut. soir,	Express.
3 — 45 — —	Express.	11 — 51 — matin,	Omnibus.
3 — 20 — matin,	Express-Poste.	6 — 6 — soir,	Omnibus.
10 — 23 — —	Omnibus.	9 — 20 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les nouvelles de Sicile continuent à avoir une physionomie toute différente, selon qu'elles viennent de Naples ou de correspondants siciliens envoyant des communications à l'étranger. Une dépêche de Naples, en date de dimanche soir 7 décembre, nous dit, en effet, que l'insurrection « est étouffée », que le chef des insurgés a été fait prisonnier et que Palerme « est tout-à-fait tranquille. » Une autre dépêche de Messine, cette fois, porte, sous la date du 6, que tout est tranquille, mais que « des débarquements clandestins de fusils ont eu lieu sur les côtes de Sicile. » Cette seconde version, il faut en convenir, est moins rassurante que la première. Elle n'infirme point la première annonçant que l'insurrection de Cefalu a été réprimée, mais elle ne laisse point de faire présager la possibilité de tentatives nouvelles. Et, en effet, les journaux anglais les plus accrédités paraissent toujours convaincus qu'il n'y a eu jusqu'ici qu'une rencontre partielle entre les insurgés et les troupes royales, et que celles-ci trouveront une résistance bien autrement redoutable dans l'intérieur de l'île.

Le *Morning-Post*, du 8, prétend, par exemple, qu'il a reçu de ses correspondants par le télégraphe anglais sous-marin, la nouvelle que l'insurrection de Sicile contre le Roi de Naples continue à s'étendre, et qu'il ne serait nullement surpris maintenant qu'elle devint plus redoutable. « Les insurgés, dit-il, se trouvent déjà maîtres d'un district considérable, et les armes à feu, qui étaient restées cachées depuis 1848, ont été remises aux mains du peuple. On s'attendait à ce qu'un mouvement allait avoir lieu à Catane; Palerme avait été mise en état de siège; une insurrection avait également éclaté à Marsala, et les cris de : *Vive la Constitution de 1812!* retentissaient de tous côtés.

Le *Times* a reçu des lettres particulières à peu près semblables à celles du *Morning-Post*. Ces lettres lui disent que si le mouvement de Girgenti est démenti, il n'en est pas moins vrai que plusieurs communes

voisines de cette ville et de Castanisetta se sont insurgées, ce qui aurait nécessité l'envoi de 2,000 hommes de troupes de ce côté. Un Anglais résidant en Sicile aurait enfin écrit au *Times* : « Vous pouvez compter que les troubles qui ont éclaté dans l'intérieur de l'île sont très-graves et les autorités sont très-vivement alarmées. »

Les journaux de Turin évaluent de leur côté, le nombre des insurgés qui ont pris part au premier mouvement, à 3,000 environ. L'*Opinione* du 6, ajoute que les derniers avis reçus de Turin assuraient que le quartier-général des révoltés était à Castro-Guanavi, localité d'un abord difficile, et qu'au-delà du phare de Messine, dans les Calabres et à Cilanto, l'agitation avait déjà commencé. Nous n'avons voulu laisser à l'écart aucun des faits signalés, afin que l'opinion reste juge du plus ou moins de fondement des diverses rumeurs qui sont transmises, non-seulement en France, mais encore à l'étranger. Nous ferons remarquer, toutefois, que les deux nouvelles les plus récentes et les plus authentiques sont celles apportées par des dépêches de Naples et de Messine dont nous parlions au commencement. — Havas.

On écrit de Gènes, le 4 décembre, que la veille, au soir, les réfugiés Siciliens ont tenu conseil à l'occasion des événements de leur pays. Leur réunion a été très-solennelle et une rare unanimité de sentiments s'y est manifestée. Nous savons, dit le *Diretto*, qu'il a été adopté des résolutions telles que le devoir et les circonstances le conseillaient à cette partie des réfugiés. — Havas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Vienne, dimanche 7 décembre. — « Le journal officiel annonce que 25 condamnés politiques hongrois ont été amnistiés. » — Havas.

Berne, 7 décembre. — Le *Journal de Francfort* parle d'une dépêche qui aurait été remise par les chargés de France et de Russie, demandant de nouveau la mise en liberté, sans condition, des prisonniers. Comme à la première demande, à la-

quelle on a refusé de faire droit, on s'attend à une réponse négative. On dit, ajoute ce journal, que le chargé d'affaires d'Angleterre prête son appui au conseil fédéral. »

Madrid, 7 décembre. — « M. Ochoa est nommé directeur de l'instruction publique. »

« Les élections pour les Cortès auront probablement lieu en juillet. »

« Rien de décidé au sujet de la reconnaissance des coupons et de la réforme des tarifs. »

Marseille, 8 décembre. — « Pendant les dernières tempêtes qui ont eu lieu dans la Méditerranée, le bâtiment à vapeur, faisant le service des ports d'Italie, le *Castor*, a été jeté sur les côtes de Sardaigne. Neuf navires ont naufragé sur les côtes de la Corse. »

« Le *Thabor* des Messageries impériales, vient d'arriver, venant de Constantinople, avec huit jours de retard. Le navire le *Bosphore*, appartenant à la même compagnie, a éprouvé des avaries. Par suite de ces accidents, les arrivages directs de Naples ont éprouvé un retard de deux jours. Aussi n'a-t-on des nouvelles de cette capitale que jusqu'à la date du 3 décembre, par le paquebot faisant indirectement le trajet. — Au moment de son départ, Naples était calme. »

« La révolte de Girgenti était démentie. »

Londres, 8 décembre. — « L'*Europa* est arrivé ayant à bord 562,000 dollars. »

« Le 26 novembre, à New-York, on n'avait pas de détails sur les embarcations contenant les naufragés du *Lyonnais*. »

« Neuf évadés de Cayenne étaient arrivés aux Etats-Unis. »

« Les troupes des républiques alliées de l'Amérique Centrale étaient à la veille d'attaquer, d'après les dernières nouvelles, le général Wacker. »

« Les stocks sont fermes et l'argent plus abondant. » — Havas.

Marseille, 9 décembre. — « La démission d'Aali-Pacha a été désapprouvée par les ambassa-

FEUILLETON

LES DEUX COUSINES.

(Suite.)

Ces ordres successifs furent exécutés avec adresse et promptitude. Quatre hommes emportèrent M. Desgalets et son matelas sous le système installé par Cartonnet. Le gabier fit quelques amarrages solides, se suspendit lui-même à la corde simple pour soutenir, pendant le trajet, le blessé que le commissaire et les gens de l'extérieur hissèrent au signal de Montaignon. Maître Mathieu et ses camarades continuèrent à piocher dans les ruines; plus que des cadavres des domestiques nègres. L'officier était remonté presque en même temps que Cartonnet.

Lorsque l'ordonnateur eût été porté sur la savane, au milieu du groupe formé par la famille de maman Titine, Calypso, Emma et Julien, une nouvelle scène de désolation émut tous les cœurs. La jeune fille et le frère prirent la main de leur père et la baignèrent de larmes. Le vieillard laissa errer sur ses enfants un regard empreint de tendresse; ensuite il s'évanouit. Le commissaire, suivi de matelots, accourut alors: on forma un brancard sur lequel on posa le blessé; puis le cortège se mit en marche pour se rendre à la case de la mulâtresse. Montaignon confia sa brigade de travailleurs à maître Mathieu, leur donna ordre de dégager les décombres de la maison voisine; et se précipita au milieu de la foule, à la recher-

che du docteur Esturgeot. Le chirurgien-major avait déjà installé une ambulance sur la place. Secondé par ses aides et ses infirmiers, gardé par quelques soldats qui maintenaient l'ordre autour de lui, il ne déployait pas moins d'activité au pansement des victimes qu'il n'en avait mis quelques heures auparavant à diriger les plaisirs du bord. Il achevait une opération délicate quand l'officier pénétra jusqu'à lui :

— Docteur, dit-il, venez, de grâce, à la case de la mère Titine; M. Desgalets, horriblement mutilé, a besoin de vos secours. Suivez-moi, je vous en supplie.

Le docteur laissa ses instructions à ses aides, promit de revenir promptement, et, accompagné d'un infirmier qui portait quelques instruments de chirurgie, il fendit la presse pour se rendre au lieu désigné. Déjà les femmes de couleur procédaient à un pansement préparatoire; les plaies saignantes étaient lavées; du linge, de la charpie étaient disposés; on faisait respirer des sels au mourant; il avait rouvert les yeux, et semblait enfin comprendre ce qui se passait autour de lui. Emma et Julien se tenaient à son chevet, consternés, pâles et ne pleurant plus. Montaignon et le docteur entrèrent. Ce dernier visita scrupuleusement les plaies et les fractures; il vit que tout était désespéré: trois amputations successives eussent été indispensables. Il se contenta d'approuver les femmes de couleur, tamponna les parties les plus endommagées, arrêta provisoirement l'hémorragie et ne répondit pas à Calypso qui lui demandait un mot de consolation.

— C'est un homme mort, dit-il tout bas à Montaignon, mon service m'appelle ailleurs, ici mes soins seraient inutiles, souffrez que je me retire.

Le docteur sortit à ces mots. Au mouvement de ses lèvres, à l'expression, du reste assez indifférente de ses traits, tous les assistants l'avaient compris aussi bien que Montaignon; Emma tomba à genoux; Calypso fondit en larmes.

— Mes enfants, mes pauvres enfants! orphelins! ruinés! sans protecteurs! murmura l'infortuné père!

Les femmes du logis lui offrirent un cordial qui lui rendit instantanément quelques forces.

— Messieurs, poursuivit-il en s'adressant à Montaignon et au commissaire, je vous adjure au nom de Dieu de ne point les abandonner.

— Monsieur Desgalets, répondit solennellement Montaignon, soyez sans inquiétude pour eux. Je devais aujourd'hui même vous demander la main de Mademoiselle votre fille; mon ami Ernest de Portandic songeait à vous adresser la même prière. Quoi qu'il arrive nous serons tous deux entièrement dévoués à votre famille.

Le commissaire confirma chaleureusement cette déclaration. Un éclat de satisfaction rayonna sur la physionomie du mourant.

— Nous étions convenus de nous en rapporter à la décision de M^{lle} Emma, ajouta Ernest.

— Qu'Emma choisisse donc, murmura l'infortuné père, et que je ferme les yeux en paix!

Tous les regards se tournèrent vers la jeune fille en-

deurs des grandes puissances. Le Sultan en a témoigné aussi son mécontentement.

» Le *Journal de Constantinople* exprime la croyance que Bolgrad et l'île des Serpents seront rendus à la Porte, mais que la Russie recevra une compensation territoriale.

» Les nouvelles d'Athènes annoncent que le roi Othon, satisfait de la situation, a donné un dîner diplomatique, à la suite duquel il a décoré tous ses ministres.

» On a reçu ici des lettres de Tanger du 27 novembre, El Achache, ex-gouverneur de la province de Tetnan, ancien ambassadeur de l'Empereur de Maroc, à Paris, et emprisonné depuis six ans, a été gracié. On pense que ses anciennes dignités lui seront rendues.

» Mohammed-El-Hay a été nommé gouverneur de Mogador. Cette nomination est considérée comme excellente.

Naples, dimanche soir. — « L'insurrection en Sicile est éteinte.

» Le chef des insurgés, baron Bentirezza, a été fait prisonnier.

» Palerme est tout-à-fait tranquille.

Marseille, 9 décembre. — « On a constaté l'arrivée de 60,000 hectolitres de blé. Une baisse sensible a lieu sur les blés. L'opinion générale est que cette baisse est causée par l'attente de plusieurs convois.

» Le *Gange* apporte des correspondances de Constantinople du 1^{er} décembre, dans lesquelles on annonce que la Porte a reçu l'avis que des conférences doivent être bientôt ouvertes à Paris. Aali retournera probablement dans cette capitale pour prendre part au Congrès qui doit statuer sur la délimitation de la Bessarabie, sur la possession de l'île des Serpents, le Delta du Danube, l'organisation des Principautés.

» Le ministère Reschid est bien établi.

» Le Sultan a reçu en audience le général Durando, représentant de la Sardaigne.

» La prise de Hérat est douteuse.

» Les conférences ouvertes par l'ambassade d'Angleterre avec Ferouk-Khan, paraissent devoir le retenu pendant quelques mois.

» Le personnel anglais a quitté Téhéran.

» La Russie demande au Shah de Perse d'occuper le territoire de Makon.

» Les nouvelles d'Athènes sont du 3 décembre. Le ministère est parfaitement uni.

» Les Turcs, dans les provinces limitrophes, pillent les territoires grecs.

» Toutes les élections ont lieu dans le sens du gouvernement.

» Messine, 6 décembre. — « Tout est tranquille, nonobstant des débarquements clandestins de fusils sur les côtes de Sicile. » — Havas.

FAITS DIVERS.

La taupe-grillon détruit entre deux terres toutes les semences et toutes les plantes légumi-

core parée de sa robe de bal, belle de ses larmes, échevelée, triste jusqu'à la mort.

— Vous l'ordonnez, mon père? dit-elle en s'avancant avec fierté vers les deux jeunes hommes.

Le mourant fit un signe de tête.

— Messieurs, reprit Emma, je vous estime également tous les deux; je suis orpheline, je suis pauvre aujourd'hui, je vous accepte comme protecteurs, mais mon sort est trop cruel pour que je n'hésite point avant d'obéir à mon père.

— Prononcez notre arrêt, Mademoiselle, répondirent à la fois Ernest et Montaiglon.

Emma vit dans les yeux de son père que son devoir était de faire un choix. Elle poursuivit avec dignité et semblait avoir vaincu ses poignantes émotions.

— Mon cœur n'aura aucune part au don de ma main, dit-elle. L'avenir de mon frère me détermine seul en votre faveur, Monsieur Montaiglon.

— Acceptez-vous ma main à ce prix?

L'officier prit la main d'Emma et s'agenouillant au chevet de M. Desgalets.

— Bénissez votre fils, lui dit-il, et croyez qu'il remplira pieusement tous ses devoirs.

Montaiglon et Emma, tous deux encore dans leur brillant costume de la veille, attendirent respectueusement; M. Desgalets fit un effort et dit :

— Je vous bénis, mes enfants! que Dieu vous protège!

Puis il laissa tomber sur sa fille un dernier regard d'orgueil et d'amour. Lorsque Montaiglon se releva, il vit

neuses qu'elle rencontre et cause bien souvent des ravages considérables. Un propriétaire du Gers vient de découvrir un moyen bien simple de se débarrasser de cet hôte malencontreux. Il fait dissoudre dans un litre d'eau 50 grammes de savon ordinaire; puis il verse dans le trou où l'animal s'enfouit une cuillerée de ce liquide, et deux minutes après la taupe-grillon remonte à la surface du terrain, va tomber asphyxiée à 20 ou 30 centimètres du trou dont elle est sortie.

Cette dissolution ne nuit rien aux plantes. Si l'on arrose le soir et par un temps sec avec cette dissolution, la taupe-grillon périt entre les deux terres.

Il suffit de 2 kilogr. de savon pour la détruire sur une étendue d'un hectare de terrain, fût-il même très-ravagé. (*Moniteur de l'Agriculture.*)

— On lit dans le *Moniteur de la Flotte* :

PERTE DE L'AVISO A VAPEUR LE DUROC.

« Une correspondance particulière de Coupang, port de la côte sud de Timor, une des îles de la Sonde, en date du 23 septembre dernier, nous fait connaître le malheur qui vient d'arriver dans ces parages dangereux, à un des bâtiments de la marine impériale.

» L'avis à vapeur le *Duroc*, parti le 31 juillet de Numia, port de la Nouvelle-Calédonie, pour se rendre à Timor et effectuer son retour en France, s'est perdu dans la nuit du 12 au 13 août dernier sur le récif de Mellish, marqué sur les cartes comme étant situé à environ 160 lieues marines de la Nouvelle-Calédonie.

» Ce récif est à fleur d'eau; la nuit, il est impossible de le distinguer; mais, au jour, il apparaît comme un îlot de sable de 200 mètres de large. Lorsqu'on eût perdu tout espoir de sauver le navire, le commandant fit débarquer successivement sur cet îlot les malades, les vivres, l'équipage et tout ce qu'il fut possible d'emporter de matériel au moyen des canots et d'un radeau construit à ce effet. Pendant qu'on opérât ce sauvetage, on décida qu'une partie de l'équipage serait conduit sur un point habité d'où il pût être rapatrié, et ont fit, dans ce but, les dispositions nécessaires.

» Le 25 août, tout étant prêt, les embarcations, montées par 34 personnes, et placées sous le commandement de M. Magdeleine, enseigne de vaisseau, second du bord, détaché par le commandant, s'éloignèrent et firent route pour la côte d'Australie, dans l'espérance de trouver un bâtiment qui pût leur donner passage.

» Le commandant du *Duroc*, M. Lavaissière de Lavergne, lieutenant de vaisseau, resta sur l'îlot de Mellish avec 30 personnes, au nombre desquelles se trouvaient les malades, le docteur et le commissaire du bord, ainsi que les ouvriers nécessaires pour la construction d'un autre radeau. On leur laissa 4 mois de vivres et un appareil pouvant fournir 400 litres d'eau douce.

» Le second officier du *Duroc*, M. Augé-Dufresse, enseigne de vaisseau, fut désigné pour accompagner M. Magdeleine et prit le commandement d'une des embarcations qui s'éloignèrent.

» Elles eurent, pendant les premières heures, à éprouver une mer terrible. L'embarcation que mon-

taut M. Magdeleine engagea deux fois; lui-même fut emporté par la lame, et lorsqu'il revint sur l'eau, il se trouvait à plus de 25 brasses de son canot; il aurait infailliblement péri si, par un hasard providentiel, la mer, dans son mouvement, n'avait ramené près de lui, une des trois embarcations qui le sauva.

» Après cinq jours de la navigation la plus périlleuse et la plus dangereuse, les naufragés parvinrent à atteindre les côtes de l'Australie, en atterrissant, le 30 août, sur le cap Tribulation. M. Magdeleine, qui commandait les embarcations, après avoir renouvelé son eau sur ce point, remonta la côte en se dirigeant sur le détroit de Torrès n'ayant plus que 70 kilos de biscuit pour pourvoir à la nourriture de 36 hommes. Il longea le littoral, vivant de poissons, de coquillages et de racines.

» Le 9 septembre, il arriva au port d'Albany. Ne trouvant, en cet endroit, aucune trace de navires, il se décida à entreprendre la traversée de Timor. Il fit de l'eau sur l'île Possession, et après s'être, par l'intermédiaire des naturels, procuré des vivres, il appareilla pour Coupang, où il arriva le 22 septembre dans la soirée.

» Il a fait avec ses embarcations une navigation d'environ 600 lieues: c'est un fait unique dans les annales de notre marine.

Notre correspondant déclare qu'il n'y a qu'une voix pour faire l'éloge de M. Magdeleine. Ce jeune officier a, dans ces circonstances difficiles, montré autant de courage que d'intelligence et de sang-froid. Il a été admirablement secondé, dans sa périlleuse mission, par M. Augé-Dufresse, enseigne de vaisseau, et par les braves marins qu'il commandait.

Il a trouvé dans notre résident à Coupang le plus louable empressement pour lui venir en aide. En arrivant au port, il a pris les dispositions nécessaires pour envoyer des secours aux naufragés restés sur l'îlot de Mellish. Ces secours seront arrivés en temps utile, puisqu'à la date du 25 août, ils avaient pour quatre mois de vivres.

L'île de Timor, sur laquelle se trouvaient, à la date du 23 septembre, nos compatriotes, est située dans la Malaisie ou Océanie occidentale, entre l'océan Indien et la mer des Moluques. Elle fait partie de l'archipel de la Sonde. Elle a 420 kilomètres de long sur 120 kilomètres de large. L'intérieur du pays obéit à des princes indigènes, mais les côtes sont presque entièrement possédées par les Hollandais et les Portugais.

Le principal établissement des Hollandais est Coupang. Ils y ont élevé une construction militaire qui a reçu le nom de fort Concordia.

Le chef-lieu de la colonie portugaise est Diely, ville de 2,000 âmes, qui possède une bonne rade.

L'avis à vapeur le *Duroc*, qui vient de périr d'une manière si fatale, avait été mis en chantier le 29 avril 1850, à Cherbourg. Il avait été mis à l'eau le 17 juin 1852. C'était un navire en bois à hélice avec puits pour remonter l'hélice. Il était pourvu d'une machine de 120 chevaux et armé de 4 bouches à feu. Il naviguait également bien à la voile et à la vapeur. Il avait fait, depuis le commencement de la campagne, un très-bon et très-utile service. Son état-major se composait de cinq officiers, un

Ernest qui lui tendait les bras; les deux rivaux s'embrassèrent.

— Capitaine, dit Cartonnet en entrant, on vous deman delà-bas; si vous pouviez venir...

— Allez à vos nobles travaux! interrompit Emma en s'adressant à l'officier.

Montaiglon s'inclina, baisa encore une fois la main du colon mourant, et sortit en entraînant le commissaire.

Après leur départ, le silence ne fut interrompu que par les sanglots et les prières des assistants. Julien et sa sœur, les yeux fixés sur leur père, se tenaient par la main. Calypso et les autres femmes ne pouvaient essayer de leur donner la moindre espérance. Au dehors le bruit et le tumulte régnaient toujours.

Le gouverneur, dont la maison de plaisance est à un quart de lieue du Fort-Royal, venait d'arriver sur les lieux. Déjà on procédait avec plus de régularité au déblaiement des ruines, au sauvetage des gens enterrés vivants, aux soins à distribuer aux blessés; les officiers et les soldats avaient reçu des postes; les nègres étaient obligés d'unir leurs efforts à ceux des troupes de terre et de mer. On ouvrait un chemin pour y faire passer les tombereaux chargés de cadavres. Malgré les pleurs et les prières des parents éplorés, les morts étaient entassés pêle-mêle dans les charrettes, sans distinction d'âge, de sexe, ni de couleur.

Des fosses énormes furent creusées, remplies refermées aussitôt; les corps des animaux écrasés furent aussi enlevés et enfouis en terre. Il fallait éviter qu'une infec-

tion ne fit éclater une épidémie. Il fallait faire régner l'ordre dans la populace effrayée, utiliser ses forces, diriger ses mouvements.

Le gouverneur, les autorités de la ville, les officiers de la place et de la station navale, surent prendre à l'instant les mesures les plus efficaces et les plus sages. Les matelots et les soldats rivalisèrent de dévouement; on multiplia les ambulances, on prévint la disette, on pourvut au logement des familles sans asile. Des bateaux furent accostés au rivage, les pauvres gens s'y réfugièrent. Des tentes faites avec les voiles des navires furent dressées sur la savane et les autres places publiques. Une tente plus grande, devant laquelle on posa des factionnaires, fut transformée en chapelle, car la toiture de l'église et une partie de ses murs s'étaient écroulés.

Le clergé, le corps médical, les sœurs hospitalières prodiguèrent leurs soins à la population. Les travaux de toute espèce continuèrent pendant douze jours entiers. Montaiglon et ses fidèles matelots, maître Mathieu et Cartonnet se montraient partout avec une ardeur, un courage infatigables. Ernest se rangea parmi les infirmiers volontaires.

Le docteur Estugeot, dans ces circonstances, fit son service avec un zèle au-dessus de toute éloge. Nous aimons à rendre à César ce qui appartient à César.

Par philanthropie, par humanité, par devoir, par amour-propre ou par sentiment d'égoïsme bien-entendu, il est certain que le chirurgien-major se signala entre tous les officiers de la station navale.

lieutenant de vaisseau commandant, deux enseignes de vaisseau, un chirurgien et un commissaire. Son équipage se composait de 62 hommes. Dans ce cruel désastre, c'est une consolation de penser que personne n'a péri. La perte du *Duroc* est due à un de ces accidents de mer impossible à prévoir et contre lesquels tous les efforts humains sont impuissants pour lutter. Dans ces tristes circonstances, le commandant, les officiers sous ses ordres et les marins de l'équipage ont fait leur devoir avec ce zèle et ce dévouement qu'on trouve toujours dans la marine française. Du reste, on assure que le danger sur lequel le navire s'est perdu, était inexactement indiqué sur les cartes.

— Voici pour 1855 le chiffre de l'exportation de l'Algérie en France :

	Hectolitres.
Blé.....	1,232,185
Orge.....	283,503
Mais.....	829
Seigle.....	712
Avoine.....	10,292
Total.....	1,527,521
	Kilogrammes.
Farines.....	573,425
Pain et biscuits.....	131,100
Total.....	704,525

Le blé donne une augmentation de 183,865 kilogrammes pour l'exportation de 1855 sur celle de 1854.

A ces chiffres, il faut ajouter les envois à notre armée d'Orient, qui est aussi bien la France :

Orge..... 263,144 hectol.
 Farine..... 3,584,351 kil. } 5,280,741 kilog.
 Pain et biscuits. 1,695,390 }
 Soit, pour la France et l'armée d'Orient, 1,790,665 hectolitres de grains, 57,852 quintaux métriques de farine, de pain et biscuits de mer, le tout représentant une valeur totale, en estimation des douanes d'Algérie, de 34,141,941 francs, qui doit être portée en valeurs réelles à 45 millions.

(*Journal d'Agriculture pratique.*)

— Un agronome distingué, M. Lecouteux, raconte, dans le *Journal d'Agriculture pratique*, la solennité agricole qui a lieu, chaque année, à Constatd près de Stuttgart, à l'occasion de la fête du Roi.

« La fête agricole de Constatd a été magnifique, et par le temps, et par le paysage, et par la joie générale qui s'y manifestait. Une immense tribune, triomphe d'ornementation horticultrale, avait été préparée sur le côté d'un vaste hippodrome et en face de la tribune royale. A midi des vivats unanimes accueillaient le roi à son arrivée, puis de temps à autre le saluaient pendant sa visite du bétail, des instruments et des produits. A une heure commençait le défilé des animaux primés et de leurs propriétaires ou éleveurs. Rien de plus rural, rien de plus caractéristique de l'esprit de cette nombreuse population. Plusieurs membres du jury étaient placés vis-à-vis de la tribune royale, et lorsque les lauréats passaient devant le roi, une voix s'élevait qui an-

nonçait le nom des vainqueurs, ainsi que la race, l'âge et les qualités des animaux primés. Ainsi passèrent triomphalement et chaleureusement applaudis les lauréats conduisant eux-mêmes les chevaux, les taureaux, les moutons, et mêmes les porcs qui leur avaient mérité les récompenses remises par le ministre de l'agriculture. Ce défilé, d'un genre tout nouveau pour moi, était fort goûté de toute l'assistance, et, franchement, l'assistance avait raison de battre des mains devant tous ces paysans lauréats, qui, de leur côté, puisaient dans leur émotion une force nouvelle pour enrichir leur pays. J'ai vu là naître et se développer de bien louables ambitions. J'ai remarqué de beaux modèles de bétail, et ces modèles, j'espère que Paris les verra, l'année prochaine dans le palais des Champs-Élysées. Evidemment, le pays qui possède le célèbre institut agronomique de Hohenheim; le pays qui a compté parmi ses illustrations nationales des agronomes comme Schwertz, Pabst, de Wecherlin; le pays qui tient en si grand honneur l'agriculture, que la fête du roi est en même temps celle de l'agriculture, ce pays-là doit briller parmi les nations qui se donneront rendez-vous aux expositions universelles. » E. Lecouteux.

CHRONIQUE LOCALE.

Il y a quelques années, il nous a été donné d'entendre à Saumur, un harpiste de renom. Il avait parcouru toutes les cours de l'Europe, avait été accueilli partout, entendu partout avec bonheur. — Il nous en souvient encore, nous avions été vivement impressionné à la soirée qu'il avait donnée, et nous avions gardé de son savoir-faire un heureux et doux souvenir. — Telles étaient nos dispositions d'esprit en allant mardi à la soirée donnée par M. Godefroid; nous croyions bien entendre un artiste d'un vrai mérite, d'un talent incontestable, mais nous ne pensions pas ressentir d'impressions assez vives pour oublier entièrement les premières. — Pourtant, il en a été ainsi. Il nous a semblé que ce n'était plus le même instrument, nous ne reconnaissons plus la harpe; sous les doigts de M. Godefroid, elle paraissait avoir perdu son langage d'autrefois. Jamais sons si doux, si harmonieux n'avaient frappé nos oreilles; c'était un instrument céleste qui chantait les douces émotions de l'âme, qui disait les plus doux élans du cœur.

Quel a été le plus beau, le plus émuant des morceaux exécutés dans la soirée de mardi, il nous serait difficile de le dire. Tous, avec un rythme différent, avec une expression particulière, ont excité l'admiration du brillant auditoire qui remplissait la salle de la Mairie, et ont été couverts d'applaudissements.

Nous ne terminerons pas cet article sans parler de M. Ed. Lyon. — Il ne doit pas être oublié, car il a bien payé son tribut dans cette soirée. Sa voix a de l'ampleur et de la puissance; ses notes basses sont nettes, pleines et vibrantes. Les notes élevées sont moins pures, quelquefois même un peu voilées. — Il a chanté avec un véritable succès la belle composition de Nadaud: le *Vieillard*.

Somme toute, la soirée de mardi a été bonne.

X. — FIÈVRE JAUNE.

Déjà des vivres et des secours arrivaient des autres colonies, où la nouvelle de la catastrophe n'avait pas tardé à se répandre. Les habitants de la ville s'étaient retirés dans les plantations de l'intérieur, leurs compatriotes les y accueillaient en foule; d'autres recevaient l'hospitalité dans les cases de bois qui avaient résisté au tremblement de terre. Les rues étaient déblayées, la circulation se rétablissait; les ouvriers de la colonie et ceux envoyés des îles avoisinantes se mettaient en œuvre pour rebâtir. Les marins, devenus moins nécessaires, ne fournissaient plus que des corvées nombreuses encore, mais ménagées de manière à ce qu'ils pussent prendre quelque repos.

M. Desgalets avait rendu le dernier soupir entre les bras de ses enfants, peu d'instants après avoir fiancé sa fille avec le lieutenant de vaisseau; Montaignon parvint à faire placer son corps dans un cercueil particulier, qu'il accompagna lui-même jusqu'à l'habitation Desgalets. Là aussi le désastre avait été considérable; une grande partie de la maison principale s'était écroulée; une foule d'esclaves avaient péri. Le gérant reçut le corps de son maître avec un respect apparent, et le fit inhumer en présence de l'officier de marine, qui se hâta de retourner à son poste, après avoir rempli ce pieux devoir.

Mais, quinze jours plus tard, un autre motif ramena Montaignon à la plantation. Cette fois Ernest était avec lui; ils venaient demander à l'homme d'affaires, de la part de M^{lle} Desgalets, un compte-rendu de la situation

de sa fortune.

Le gérant éluda la proposition, se rejeta sur les difficultés qui provenaient des malheurs récents et demanda le temps de se mettre en règle; il fallut bien se contenter de ces faux-fuyants. L'intendant eut ainsi le loisir d'organiser une habile déclaration que M. Desgalets avait contracté, à son égard, des obligations pécuniaires pour faire construire la maison de Fort-Royal, et montra plusieurs de ces obligations. Par un hasard fort suspect, la propriété de tous les esclaves valides qui avaient survécu, et celle des meilleurs terrains, se trouvaient lui avoir été cédées par le colon.

Montaignon et le commissaire, qui dans ces conjectures furent admirables de dévouement, allèrent visiter les gens de loi, on leur demanda de quel droit ils s'immisçaient dans les affaires des héritiers Desgalets. Emma et son frère étaient mineurs, le gérant faisait valoir des titres de propriété qui devenaient irrécusables après le tremblement de terre, car les actes de cession qu'il disait avoir été officiellement enregistrés avaient disparu. Tous les agents publics auxquels il s'en référait avaient péri.

Montaignon eut recours au gouverneur, qui dut le renvoyer à l'autorité civile et judiciaire; mais il aurait fallu que les enfants Desgalets fussent représentés par un tuteur. Le seul parent apte à remplir cette fonction était M. Graincourt, leur oncle, résidant à Brest. D'un autre côté, le gérant retrouvait chaque jour, comme par enchantement, de nouvelles pièces parfaitement en règle

Puissions-nous, au cours de cet hiver, en avoir quelques autres de ce genre. P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

« Naples, lundi — Un attentat contre la vie du Roi a été commis par un chasseur, qui a heureusement échoué dans cette criminelle tentative. Le Roi n'a pas été blessé.

« La population a manifesté, à cette occasion, des sentiments d'exécration contre le régicide.

« La Sicile sera probablement pacifiée. » — Havas.

ÉTAT-CIVIL du 16 au 30 novembre.

NAISSANCES. — 19, Clémentine-Arsène Génin, à l'hôtel de la Gendarmerie; — 18, Jules Gagneux, rue de Fenet; — 19, Fanny-Henriette Pinson, rue de la Visitation; — 20, Anne-Elisabeth-Adrienne Colas, à la Croix-Verte; — 21, Marie Chaslon, rue de la Petite-Douve; — 22, Célestine-Joséphine Mabileau; — Eugène Dupuy, cour de Nantilly; — 24, Albert Feuillâtre, rue du Roi-René; — Charles-Pierre Ciret, place de la Bi-laige; — 25, Paul-Etienne Cormier, rue de Fenet; — 27, Mélanie-Louise Allain, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Ernest-Émile Mathelie, montée du Petit-Genève; — 28, Mathilde Pitois, rue de Fenet; — 29, André Lecoq, rue Duncan.

MARIAGES. — 17, Alphonse-Edouard-Fortuné Blancou, musicien à l'École de cavalerie, a épousé Louise Marquis, couturière, tous deux de Saumur; — 18, Jean Guillot, forgeron, de Brignon, a épousé Léonie Cochenille, de Saumur; — 19, Paul-Marie-Émile Godet, imprimeur, a épousé Cécile-Antoinette Dupuy, tous deux de Saumur; — 24, Pierre-Jean-Baptiste Lambert, banquier, a épousé Marie Jenny-Augustine Lesage, tous deux de Saumur; — 26, Louis Péray, jardinier, a épousé Adélaïde-Césarine Poussier, jardinière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 17, Clément Contour, aide-vétérinaire, 26 ans, célibataire, à l'École de cavalerie; — 19, Jeanne Richard, 48 ans, femme Robert, à l'Hôpital; — 20, Louise Labierre, 7 jours, à la Providence; — Marie Maison, 6 ans, rue Saint-Pierre; — Emmanuel-Julien Lecardonnel, caporal au 19^e, célibataire, 22 ans; — Anne Alzon, veuve Caraignard, à l'Hôpital; — 22, Pierre Duveau, capitaine retraité, chevalier de la Légion d'Honneur, célibataire, 62 ans, rue Royale; — 24, Charles Ruau, boulanger, 30 ans, célibataire, à la Croix-Verte; — Guet, mort-né, Grand'Rue; — François Chever, fusilier au 19^e de ligne, 26 ans, célibataire; — Rosalie Grolleau, domestique, 22 ans, célibataire, à l'Hôpital; — 25, Victoire Guillemé, propriétaire, 68 ans, veuve Morin, rue du Portail-Louis; — Charles Cornu, 71 ans, célibataire, à l'Hôpital; — 27, Renée Mennier, rentière, 74 ans, rue Royale; — 28, Jean Daumay, chapeletier, montée du Fort; — 29, Paul-Aimable Hulin, 49 ans, levée d'Enceinte.

qui le mettaient à l'abri des poursuites d'office. Le procureur du roi, instruit des détails de la plainte, ne crut pas de son devoir d'informer.

« Il était constant dans la colonie, disait-il, que M. Desgalets avait laissé à son intendant la gestion de la plantation et qu'il lui avait fait plusieurs abandonnements considérables. L'ancien ordonnateur avait témoigné l'intention de liquider; tout le monde savait que le gérant lui avait à diverses reprises fourni des fonds, tant pour ses constructions de la ville que pour ses dépenses qui, de notoriété publique, dépassaient ses revenus. D'ailleurs, comment mettre les scellés? L'on avait bien autre chose à faire, et puis la maison de campagne était à moitié détruite. »

(La suite au prochain numéro.)

M. MÉRIGOT, chirurgien-dentiste à Angers, sera à Saumur, hôtel de Londres, le 18, le 19 et le 20 de ce mois.

BOURSE DU 9 DÉCEMBRE.

5 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 67 80.

4 1/2 p. 0/0 hausse 40 cent. — Fermé à 91 90.

BOURSE DU 11 DÉCEMBRE.

5 p. 0/0 baisse 40 cent. — Fermé à 67 70.

4 1/2 p. 0/0 baisse 40 cent. — Fermé à 91 80.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de Commerce de Saumur.

Par jugement du Tribunal de commerce de Saumur, en date du huit décembre mil huit cent cinquante-six, les sieurs CORNAU et VERGUE, marchands, demeurant à Doué, ont été déclarés en état de faillite ouverte, à partir du 15 août dernier. M. Rallet-Laporte, membre dudit Tribunal, a été nommé juge-commissaire, et M. Hurlin, greffier de la justice de paix de Doué, syndic provisoire.

Le Greffier du Tribunal,
E. CORNILLEAU.

(715)

FONDS DE BOULANGERIE

A VENDRE présentement,

Situé dans un des meilleurs quartiers de Saumur.

S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur. (716)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

L'ANCIENNE

MAISON DE ROULAGE

ROBINEAU-RENEAUME,

Rue des Capucins,

Consistant en plusieurs appartements, cour, vastes dépendances, grande remise, magasins au-dessus des inondations.

S'adresser audit Notaire. (583)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

La Propriété

DU BOURG-JOLY,

Sur le coteau de Mont,

Entre la route de Niort et la rivière du Thouet, à 4 kilomètres de Montrenil-Bellay, dans les communes de Saint-Martin-de-Sanzay (Deux-Sèvres), d'Antoigné et de Montrenil-Bellay (Maine-et-Loire);

Composée comme suit:

1^o Grande maison de maître, en parfait état, bâtiments d'exploitation, vastes servitudes, cours, jardins, contenant ensemble. » h. 84 a. 07 c.

2^o Terres labourables. 39 61 01
3^o Prés. 13 87 10
4^o Vignes 13 67 53
5^o Bois. 5 98 21

Contenance totale. 73 h. 97 a. 92 c.

Toute la propriété est en bon rapport, et, pour la plus grande partie, en première classe.

S'adresser audit notaire. (679)

A Céder de Suite

POUR CAUSE DE DÉCÈS,

MAGASIN DE BLANC, ROUENNERIE ET LAINAGES.

S'adresser, rue de la Comédie, ancienne maison Langlois. (689)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

EN UN OU PLUSIEURS LOTS,

Cinquante-cinq ares de jardin, avec logements, sur l'ancienne route de Tours, près Saumur.

S'adresser audit notaire. (680)

A VENDRE

Un CABRIOLET-TILBURY, très-beau et bon, rideaux en drap, ressorts anglais.

S'adresser à M. BERGE, carrossier, rue Dupetit-Thouars, ou au bureau du journal. (692)

MAISON

A VENDRE OU A LOUER

Présentement.

Sise quai de Limoges, anciennement occupée par M. Béatrix.

S'adresser à M^{me} veuve HERBAULT, à Nantilly. (545)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

ON DEMANDE

A emprunter 110,000 fr. à 5 %.

Par portions.

S'adresser à M^e DION, notaire.

Grande et belle Maison A LOUER

Pour la Saint-Jean 1857, Rue d'Orléans, n^o 19.

MAISON NEUVE,

A LOUER DE SUITE,

Rue de la Tonnelle, n^o 13, à Saumur.

S'adresser à M. LECOMTE, charcutier. (574)

AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M. Dumont, ph^{en} à Cambray, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TEIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, ETC. — Prix du Pot: 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt à Saumur, pharmacie de M. Damicourt, place de la Bilange; à Angers, ph^{ie} Mènière. (59)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

LE CHOCOLAT MENIER

Ne doit sa supériorité qu'à ses propriétés particulières. Les soins minutieux apportés à sa préparation ont assuré à ce Chocolat une renommée légitime et universelle. On peut juger de la préférence que lui accordent les consommateurs par le chiffre de sa vente, qui dépasse annuellement un million de kilogrammes.

Aussi l'étiquette de la maison Menier est-elle devenue la meilleure garantie d'un Chocolat pur, sans mélange, et d'une qualité tout-à-fait supérieure.

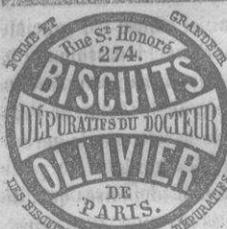
Prix: 1 fr. 90 c. — 2 fr. 20 c. — 2 fr. 50 c. — 3 fr. et 3 fr. 50 c. le 1/2 kil. Le Chocolat Menier se trouve dans toutes les villes de France et de l'étranger. (717)

SEMOULE ET CHOCOLAT DE M. MOURIÉS

Au moyen de ces nouveaux produits alimentaires qui contiennent le principe nutritif, LES ENFANTS sont préservés des accidents causés par la dentition, des os, des difformités de la taille, du rachitisme, et en général des vices de constitution provenant d'un tempérament lymphatique.

L'emploi de la Semoule et du Chocolat de M. Mouriés, est recommandé aux femmes enceintes, aux nourrices pendant l'allaitement et aux enfants pendant toute la période de leur croissance.

L'Académie de Médecine a voté des remerciements à M. Mouriés, et l'Institut de France lui a décerné une médaille d'encouragement, au concours des prix Montyon de 1855, pour cette découverte qui a une si heureuse influence sur la diminution des maladies et de la mortalité des enfants. — Une instruction est jointe à chaque article. — Dépôt à Paris, rue Saint-Honoré, 134; à Angers, Clor aîné, marchand de comestibles, MÈNIÈRE, ph.; Beaufort, MOUSSU, ph.; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; Cholet, BONTEMPS jeune, ph. (25)



LES MALADIES CONTAGIEUSES, quelles qu'en soient la gravité, la forme ou l'ancienneté, les AFFECTIONS DE LA PEAU et les VICÉS DU SANG, guérissent très-radicalement et en peu de temps par les BISCUITS OLLIVIER approuvés par l'Académie Impériale de médecine et autorisés du Gouvernement. — Ce médicament agréable au goût et facile à prendre en secret en toute saison est le seul pour lequel une récompense de 24 mille francs ait été votée à l'auteur. — Entrepôt général à PARIS, RUE SAINT-HONORÉ, N^o 272. — Consultations gratuites. Traitement par correspondance. (Affranchir.) — Les boîtes de 52 Biscuits 10 fr., de 23, 5 fr. — On expédie. — Dépôts à Angers: M. Mènière, pharmacien, place du Pilori; — A SAUMUR: M. Brière, phar., M. Gauthier, phar; — A BAUCÉ, M. Drouet, phar. (434)

PERLES D'ETHER DU DR CLERTAN.

MENTION HONORABLE, EXPOSITION 1855. — Ce nouveau moyen d'administrer l'Ether est approuvé par l'Académie impériale de Médecine.

En portant l'Ether directement dans l'estomac, sans qu'il se volatilise, les perles agissent avec une grande efficacité contre les migraines, les crampes d'estomac, les spasmes, et toutes les maladies provenant d'une surexcitation nerveuse. — Une instruction est jointe à chaque flacon. — Dépôts à Paris, rue Caumartin, 45; à Angers, chez M. MÈNIÈRE, ph.; Beaufort, MOUSSU, ph.; Châlons-sur-Loire, Guy, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe, HOSSARD, ph.; Cholet, Bontemps, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSON, ph.; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph. (24)

HYGIÈNE, PRODUCTION SANITAIRE.

VINAIGRE ORIENTAL, ED. PINAUD,

N^o 298, rue Saint-Martin, à Paris.

PRIX DU FLACON: 1 F. 50 C.

Délicieux cosmétique pour la toilette, supérieur aux produits du même genre et très-recherché par son parfum sanitaire et rafraîchissant, très en usage dans les pays ORIENTAUX, où les soins hygiéniques sont très-pratiqués. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, rue Saint-Jean. (271)

Au bureau du journal, Paris, Librairie agricole de la Maison rustique, 26, rue Jacob.

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE.

Ce Journal, publié sous la direction de M. J.-A. Barral, professeur de Chimie, ancien élève et répétiteur de l'École polytechnique, est le plus complet des recueils agricoles français; il paraît le 5 et le 20 du mois en un cahier de 48 à 64 pages sur 2 colonnes, avec de nombreuses gravures. (Prix, franco, 16 fr. par an.)

MM. SOMMAIRE DU N^o DU 5 DÉCEMBRE 1856.

- Boussingault..... De l'influence du fumier sur le développement des plantes.
- De Lavergne..... Sur les primes régionales.
- Perrot..... Drainage d'un potager.
- Villeroi..... L'agriculture et le capital.
- Borie..... Etudes sur les races d'animaux exposées au concours agricole universel.
- Duvet..... Chronique agricole de l'Algérie.
- Corenwender..... Expérience sur la puissance fertilisante des tourteaux de graines oléagineuses.
- De Gourcy..... Voyage agricole en France en 1854 (Sud-Ouest.)
- Jacque..... Étude sur l'espèce galline.
- Risler..... Expérience sur la culture de l'igname de la Chine.
- Chabot..... Conditions du succès de la pisciculture.
- Demesmay..... De la culture par les cultivateurs émigrants.
- Moll..... Sur la dépopulation des campagnes.
- Marie, Gayot..... Revue bibliographique. — Ouvrages d'agriculture publiés en décembre. — Le noir animal. — La science des fontaines. — Traité de l'espèce bovine.
- Barral..... Chronique agricole de la 2^e quinzaine de novembre.
- Tojan..... Les charrues belges.
- A. Remy..... Plancher voûté en briques.
- Borie..... Revue commerciale de la 2^e quinzaine de novembre.

GRAVURES: Brebis de race negretti, 1^{er} prix du concours agricole universel de 1856. — Belier de race Cheviot, 1^{er} prix du concours agricole universel de 1856. — Taureau choletais, 1^{er} prix du concours général de 1855. — Intérieur d'un couvoir. — Mue pour les repas des couveuses. — Panier à couveuses. — Pelle pour nettoyer la mue aux repas des couveuses. — Igname de la Chine. — Charrue de M. Tixhon. — Charrue de M. Romedenne. — Plancher voûté en briques.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,